

MISE EN CANDIDATURE 2023-2024

Au conseil d'administration du Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets

D'UN MEMBRE REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ – Poste n° 5 : Une personne âgée de 18 à 35 ans.

Section 1 – Identification du candidat

Prénom

Nom

Adresse du domicile : n°

Rue/Avenue app.

Municipalité/Ville

Code postal

Téléphone

Courriel

*** Vous devez joindre une preuve que vous résidez sur le territoire du Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets (ex. : permis de conduire).**

Section 2 – Attestation des conditions et qualités requises

Je, _____, atteste être une **personne âgée de 18 à 35 ans.**

ET atteste remplir les conditions prévues à l'article 4 du *Règlement sur la désignation de membres des conseils d'administration des centres de services scolaires*, soit :

- Être domicilié sur le territoire du Centre de services scolaire;
- Avoir au moins 18 ans;
- Être citoyen canadien;
- Ne pas être en curatelle;

- Ne pas avoir été déclaré coupable d'une infraction qui est une manœuvre électorale frauduleuse en matière électorale ou référendaire en vertu de la présente loi, de la Loi sur la consultation populaire, de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, de la Loi sur les élections scolaires visant certains membres des conseils d'administration des centres de services scolaires anglophones ou de la Loi électorale, au cours des cinq dernières années;
- Ne pas être un membre d'un conseil d'une municipalité;
- Ne pas être un membre du personnel du Centre de services scolaire;
- Ne pas être un membre de l'Assemblée nationale;
- Ne pas être un membre du Parlement du Canada;
- Ne pas être un juge d'un tribunal judiciaire;
- Ne pas être le directeur général des élections ou un autre membre de la Commission de la représentation;
- Ne pas être un fonctionnaire, autre que les salariés au sens du Code du travail, du ministère de l'Éducation et de tout autre ministère qui sont affectés de façon permanente au ministère de l'Éducation;
- Ne pas être une personne à qui une peine d'emprisonnement a été imposée (cette inéligibilité cesse si la personne obtient un pardon pour l'acte commis);
- Ne pas être un employé du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal pour les centres de services scolaires de l'île de Montréal;
- Ne pas être une personne qui occupe un poste de membre du conseil d'un autre centre de services scolaire ou qui est candidate à un tel poste.

Section 3 – Attestation des qualités et conditions requises

Je, _____, atteste

- 1) posséder les qualités et conditions requises à l'article 4 du Règlement sur la désignation de membres des conseils d'administration des centres de services scolaires et à l'article 12 de la Loi sur les élections scolaires.
- 2) ne pas être inéligible au sens de l'article 21 de la Loi sur les élections scolaires, compte tenu des adaptations nécessaires.

Signature manuscrite originale

Date

Section 5 – Signature

Je, _____, déclare soumettre ma candidature comme membre représentant de la communauté au sein du conseil d'administration du Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets pour le poste n°5.

Signature manuscrite originale

Date

Section 6 – Acceptation de la déclaration de candidature

Je, Annie Tremblay, secrétaire générale, déclare avoir reçu la présente déclaration de candidature le _____.

J'accepte la production de la présente déclaration de candidature puisqu'elle est complète.

Signature de la personne autorisée à accepter
la production d'une déclaration de candidature

Date